

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 188 Mittwoch, 01.10.2003 121. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **Roem Import & Export SA**, 1950 Sion
2. *Lieu et date de la mise aux enchères*: 1950 Sion, 04.12.2003.
3. *Heure/local*: 14.00 Heure, rue de la Porte-Neuve 20, 1er étage (salle de conférence)
4. *Objets des enchères*: Commune de Sion Vente d'un droit de superficie distinct et permanent  
Parcelle de base  
Feuillet no 14730, plan no 100, nom local « Vieux Ronquoz », surface totale 17'194 m2, place DDP 2'568 m2, place DDP 3'555 m2, bureau-dépôt DDP 380 m2, place DDP 1'612 m2, halle ind. DDP 708 m2, place DDP 1'602 m2, halle artis. DDP 805 m2, place DDP 1'836 m2, place DDP 277 m2, halle artis. DDP 266 m2, place DDP 713 m2, locaux en sous-sol DDP 653 m2, place DDP 1'742 m2, locaux en sous-sol DDP 477 m2.  
Parcelle de base de la propriété par étage  
DDP parcelle no (15792), plan no 100, nom local "Vieux Ronquoz", surface totale (543 m2), place (277 m2) et halle artisanale (266 m2).  
Sur le droit de superficie no (15792) a été construit une halle artisanale avec bureaux constitué de PPE, soit  
Objets à vendre  
PPE no 37745, quote-part 150/1000 du no (15792), plan no 100, 1er étage, bureaux no 4  
PPE no 37752, quote part 150/1000 du no (15792), plan no 100, 1er étage: bureaux no 5  
PPE no 37753, quote-part 270/1000 du no (15792), plan no 100, 2ème étage: bureaux no 6
5. *Remarques*: Durée de ce droit de superficie : jusqu'au 31.12.2087  
Estimation de l'Office selon rapport d'architecte CHF 300'000.-  
Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'Office des Faillites depuis le 10 novembre 2003.  
Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.  
En outre, ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983, sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE).  
Paiement lors de l'adjudication (comptant ou garantie bancaire) d'un acompte de 10 % et d'une avance pour frais d'enchères de 2 %, le solde dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.  
  
Office des faillites de Sion  
1950 Sion

(01189944)